

Maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire



Crédit photo : Pinterest

STAGE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE
EDU 6092
4 crédits

Guide de stage à l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs

2022-2023

Université 
de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres

EDU 6092

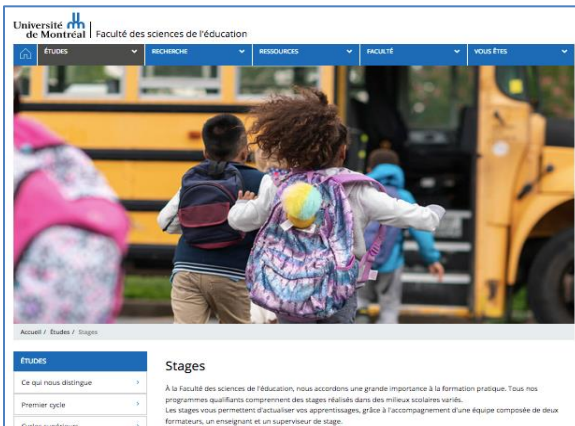
Version 2022-2023 préparée par
Rola Koubeissy, responsable de stage
Amélie Boisclair, conseillère
et Annie Malo, directrice
Centre de formation initiale des maîtres
Faculté des sciences de l'éducation

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique.

L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS



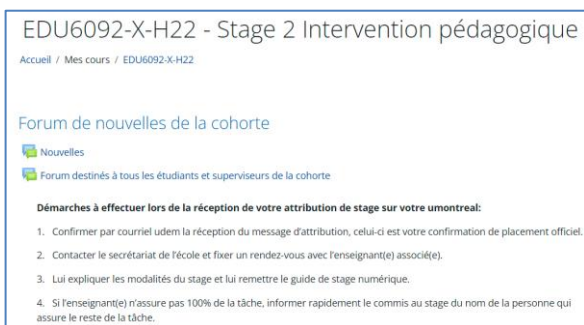
La page StudiUM FC est destinée aux enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignants associés offerte à l'Université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procédurier:

https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Stadium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS



StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative à chacun des stages, comme les modalités, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

<https://studium.umontreal.ca/>

TABLE DES MATIÈRES

Ce guide définit l'orientation générale de ce stage d'enseignement, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les stagiaires, les enseignants associés et les superviseurs.

CONTEXTE.....	1
FORMULE DU STAGE	2
CALENDRIER DU STAGE.....	3
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES.....	4
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	6
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	8
ÉVALUATION.....	10
ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE.....	11
PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2	12
EXEMPLES DE MANIFESTATIONS OBSERVABLES.....	13
ANNEXES	
ANNEXE 1 : MODALITÉS POUR LES DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL.....	19
ANNEXE 2 : GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE.....	20
ANNEXE 3 : AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE EN STAGE.....	22

CONTEXTE

La maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire (MÉPEP) est un programme de 60 crédits destiné aux titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'ils veulent entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente. Ce programme est instauré à la suite d'un appel à projets inédits en sciences de l'éducation du ministère de l'Éducation à développer de nouveaux parcours différenciés de formation donnant accès à la profession pour des personnes d'horizons divers. Au terme de leur formation, ces étudiants pourront obtenir une maîtrise en éducation ainsi qu'un brevet en enseignement. Ce programme est prévu tant pour les candidats détenant un lien d'emploi comme enseignants non légalement qualifiés que pour les candidats n'ayant pas un tel lien d'emploi.

Avant de faire ce deuxième stage de 35 jours, les étudiants devront avoir réussi l'ensemble des cours préalables suivants : EDU 6091 *Stage 1 : Initiation professionnelle*; PPA 6031 – *Développement de la pratique enseignante*; PPA 6032 – *Intervention au préscolaire et ses fondements développementaux* ; PPA 6033 – *Régulation et gestion de classe au préscolaire et au primaire* et DID6308 – *Didactique du français 1 : préscolaire et primaire*. De plus, les stagiaires devront suivre en parallèle le EDU 6082 – *Laboratoire d'intégration interdisciplinaire 1*.

Le stage EDU 6092 (4 crédits) a pour objectif de permettre aux stagiaires de partager graduellement, avec un enseignant associé, les tâches à réaliser dans le contexte de la classe, en interaction avec les élèves, et ce, selon la thématique annuelle (*Intervenir et réguler ses pratiques enseignantes au préscolaire et au primaire*). Comme il s'agit du premier stage de prise en charge, les stagiaires sont amenés, grâce à l'expérimentation et l'accompagnement, à développer les compétences en planification, en pilotage, en évaluation et en gestion de classe, et ce, afin de comprendre et de maîtriser, dans une certaine mesure, la mise en place de conditions propices à l'apprentissage des élèves, en s'appuyant sur la maîtrise des savoirs à enseigner et de la langue d'enseignement, le tout en tirant profit des possibilités offertes par les technologies de l'information et des communications. À partir de leurs expériences d'intervention, les stagiaires pourront approfondir les compétences relatives à la diversité des élèves et aux enjeux de l'école inclusive auxquelles ils se sont initiés en stage 1. La collaboration avec l'équipe-école et les autres partenaires constituera une ressource pour leur développement. Par ailleurs, la section de ce guide intitulée *Exemples de dimensions liées aux 13 compétences professionnelles* offre plusieurs pistes pour guider les stagiaires sur les attentes universitaires et celles du milieu de stage.

Lors des séminaires, les étudiants seront stimulés, soutenus et confrontés de manière à favoriser leur préparation à l'intervention pédagogique. Les diverses approches pédagogiques employées, dont l'approche réflexive, permettront aux étudiants de faire des liens entre les notions théoriques et les aspects pratiques de la profession.

FORMULE DU STAGE

ÉLÉMENTS	SPÉCIFICITÉS
<p>RENCONTRES D'ACCUEIL : 2 demi-journées</p> <p>STAGE : 35 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 3</p>	<p>Deux demi-journées d'accueil AVANT LE PREMIER SÉMINAIRE. Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé. Il se présente, discute des attentes, visite l'école et rencontre les collègues et les membres de la direction.</p> <p>Présence en stage durant 35 jours.</p> <p>3 séminaires obligatoires.</p>
<p>Volet intégration et prise en charge progressive*</p>	<p>Observation active</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fonctionnement des groupes ▪ comportement d'élèves ▪ approches pédagogiques ▪ modèles de gestion de classe ▪ pratiques inclusives <p>Assistanat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves. <p>Prise en charge progressive</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation d'une activité de présentation. ▪ Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités réparties sur les jours perlés et la première semaine du stage. ▪ Planification en concertation avec l'enseignant associé.
<p>Volet intervention et prise en charge complète</p>	<p>Prise en charge complète</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge complète de la classe à partir d'un cahier de planification bien élaboré durant 25 jours, dont 20 consécutifs, et ce, une semaine après le début du stage intensif. <p>* Durant la période intensive de prise en charge, l'enseignant laisse le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient régulièrement en classe pour observer le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des élèves en concertation avec l'enseignant associé.
<p>Visites de supervision : 2</p> <p>13-27 mars</p> <p>3-17 avril</p>	<p>Déroulement des visites</p> <p>Chacune des visites comprend une :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire. ▪ Rencontre de rétroaction individuelle et ajustement des compétences à développer. ▪ Rencontre individuelle avec l'enseignant associé ; échange au sujet du stagiaire. ▪ Évaluation du stagiaire tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

**EDU 6092 - Maîtrise en éducation préscolaire et
enseignement au primaire
H 2023**

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
										1	2	3	4				1	2	3	4
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28					26	27	28	29	30	31	
29	30	31																		

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1				2								1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10	
9	10	11	12	13	14	15	7	8	9	10	11	12	13	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	21	22	23	24	25	26	27	25	26	27	28	29	30	
30							28	29	30	31										

Cours : du 6 janvier au 29 avril 2022

Semaine d'activités libres : à la fin février ou au début mars selon l'établissement scolaire

Congés de Pâques : 7 au 10 avril

Stage: EDU 6092 – 4 crédits

35 jours de stage
1, 8, 15 et 22 février et
du 7 mars au 20 avril

3 séminaires :
- 20 janvier de 17h30 h à 20h30;
- 28 mars de 17h30 h à 20h30;
- 25 avril de 17h30 h à 20h30.



Dépôt du bilan réflexif :
envoi électronique au superviseur le 2 mai avant midi.



RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))^[1].
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée au superviseur et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. Les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.
- 1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les milieux scolaires, la CSQ et la FAE stipule **qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance** (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu scolaire.
- 1.6. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe).

2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **L'étudiant participe à tous les cours théoriques liés à ce stage et remet les travaux dans les délais et selon le degré de qualité exigés.** L'étudiant qui ne répond pas à ces exigences ne sera pas autorisé à poursuivre le stage en milieu scolaire et devra reprendre le cours l'année suivante.
- 2.3. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.3.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.

^[1] Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

2.3.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.

2.4. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique,** doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.5. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

Est-ce possible de mettre un terme au stage avant la fin?

- L'étudiant qui met un terme au stage avant la fin devra le reprendre au complet, et ce, dans un trimestre ultérieur et avec une autre cohorte. Cela entraîne par conséquent l'arrêt du cours et la mention « Abandon » au cours EDU 6092. En cas de maladie ou tout autre motif jugé valable par le comité des stages, il doit fournir une pièce justificative à la responsable des stages.
- Le milieu scolaire peut demander qu'un stagiaire quitte son école. Un comité ad hoc formé par des intervenants du milieu universitaire et du milieu scolaire étudiera le cas et prendra la décision relative à l'arrêt du stage ou à l'établissement des conditions de sa poursuite.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

L'étudiant est le premier responsable de sa formation. Cette formation pratique vise l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour l'étudiant de prendre en charge les tâches de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation.

L'enseignant associé et le superviseur le soutiennent et le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels identifiés par l'étudiant. La coformation est souhaitée entre étudiant, enseignant et superviseur et prend la forme de rencontres d'information et d'échanges réguliers, et de travail conjoint en vue d'une formation et d'une évaluation cohérente du stagiaire réalisée en collégialité.

Important : L'enseignant associé est responsable en tout temps de ses élèves.

Rôle de l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification quotidienne et à long terme (détaillée et sommaire) : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer au moins trois heures par semaine et donner des rétroactions de façon régulière, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir les grilles de suivis hebdomadaires.
- Remplir la partie consacrée aux rétroactions dans la grille d'autoévaluation des stagiaires.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire à la fin du stage.
- Au besoin, participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Documents à remettre par l'enseignant associé

Entente de stage	Rédiger l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire avant le début du stage intensif.
Suivis hebdomadaires	À plusieurs moments, durant le stage, se pencher sur le développement d'une ou de plusieurs compétences professionnelles chez le stagiaire et remplir la grille de suivi hebdomadaire.	Moments à préciser avec le superviseur. Remise à discuter avec le superviseur (au minimum 3 grilles de suivi doivent être fournies au fur et à mesure au SUP).
Grille d'autoévaluation des stagiaires	Remplir la partie consacrée aux rétroactions dans la grille d'autoévaluation des stagiaires.	Remettre au stagiaire avant la rencontre individuelle avec le superviseur

Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation fournie par le stagiaire et la remettre à la fin du stage au stagiaire et au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par courriel institutionnel.
-------------------------------------	--	---

Rôle du superviseur

- Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement.
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau internet de l'école.
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé et le superviseur de l'appréciation des compétences du stagiaire.

TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante*¹, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles sont actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui. Chaque année, **les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

Bien que toutes les compétences doivent se développer dans le cadre de la formation pratique, les attentes universitaires mettent l'accent sur un certain nombre de compétences qui varie en fonction des exigences spécifiques de chacun des stages (**compétences discriminantes**). Ces compétences font l'objet d'une **attention particulière** pour leur développement de la part du stagiaire et d'un **accompagnement explicite** de la part des formateurs, superviseur et enseignant associé. De plus, elles sont évaluées de manière **formative et sommative**. Les autres compétences, qui sont non discriminantes, font aussi l'objet d'un accompagnement et d'une évaluation formative. Il est attendu que le stagiaire s'y initie et les explore dans le cadre de son stage. À ce sujet, il est utile de vous référer aux notes préliminaires présentées dans les gabarits de grilles d'évaluation de chacun des stages.

Chacune des compétences est accompagnée de dimensions auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte par le stagiaire.

Le tableau de la page suivante présente une synthèse de ces 13 compétences pour chacun des stages.

¹ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

Compétences		Stage 1 (10 jours)	Stage 2 (35 jours)	Stage 3 (55 jours)
DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES				
1.	Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.	1	1	1
2.	Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.	2	2	2
CHAMP 1 : six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves				
3.	Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	3	3	3
4.	Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.	4	4	4
5.	Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.	5	5	5
6.	Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.	6	6	6
7.	Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.	7	7	7
8.	Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	8	8	8
CHAMP 2 : deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif				
9.	Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	9	9	9
10.	Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.	10	10	10
CHAMP 3 : une compétence inhérente au professionnalisme enseignant				
11.	Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.	11	11	11
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES				
12.	Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.	12	12	12
13.	Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté élargie.	13	13	13

Un succès au stage peut être accompagné d'une mention *Difficulté* pour certaines compétences. Cette mention aide l'étudiant à bien identifier ses défis et l'invite à mobiliser toutes les ressources et se donner des plans d'action concrets avant le stage suivant.

ÉVALUATION

CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR LA RÉUSSITE DU STAGE D'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE EDU 6092

Respecter les règlements de placement en stage et la procédure d'inscription au stage

L'évaluation des compétences professionnelles porte sur l'ensemble des activités. Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 13 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- la réunion et les démarches en vue du placement;
- la conduite avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- les activités en milieu scolaire;
- la participation aux séminaires;
- les travaux universitaires.

MODALITÉS GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les 13 compétences professionnelles et leurs dimensions qui doivent être évaluées. Ces dimensions ne constituent pas des objectifs finaux du stage, mais servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, la manifestation de ces dimensions pourrait varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

Appréciation par l'enseignant associé

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire. Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : ***Ne répond pas aux exigences***, ***Répond partiellement aux exigences*** ou ***Répond aux exigences***.

L'enseignant associé est invité à émettre des commentaires personnalisés reliés **aux points forts et aux points à améliorer** du stagiaire puis à lui suggérer **des pistes de développement, et ce, pour l'ensemble des compétences**.

Évaluation par le superviseur

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé. Deux mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : *Succès* ou *Échec*.

* La mention **abandon** pourrait être attribuée quand l'étudiant décide d'abandonner son stage pour des raisons personnelles n'ayant aucun lien avec une possibilité d'échec ni une exclusion du milieu de stage. En cas de maladie ou tout autre motif jugé valable par le comité des stages, il doit fournir une pièce justificative à la responsable des stages.

ATTENTION : Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec, peu importe le nombre de jours effectués en stage.

Mention difficulté

Pour les stages 1 et 2, la mention *Difficulté* peut être inscrite dans la grille d'évaluation, mais ne figure pas au relevé de notes. Il s'agit d'une indication à l'effet que le développement de la compétence visée est suffisant, mais que l'étudiant n'a toutefois démontré que certaines lacunes en cours de stage. Cette mention vise à permettre aux superviseurs d'assurer un suivi rigoureux lors des stages suivants. Elle permet aussi à l'étudiant de cibler des éléments pour lesquels il devra mettre en place des plans d'action concrets en vue de la réussite du prochain stage.

Diffusion des résultats des stagiaires

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales. Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire par courriel et dépose l'originale au CFIM.

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2020), soit « Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tout document écrit, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes-ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

Note : La demande d'écrits spontanés lors des séminaires de stage offre un matériel précieux pour évaluer la compétence à écrire sans faire d'erreurs et orienter le stagiaire vers des ressources, si nécessaire.

EXEMPLES DE DIMENSIONS LIÉES AUX 13 COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

COMPÉTENCES FONDATRICES

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture.	
Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.	
1	1.1 Démontrer une compréhension [...] des contenus du Programme de formation de l'école québécoise [...]
1	1.5 [Dans un cadre informel] Amener les élèves à expliciter [...] leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.
1	1.7 Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles [...]
1	1.8 [...] connaître les ressources et les programmes qui soutiennent l'enseignante ou l'enseignant [...] médiateur d'éléments de culture.
2	1.2 Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées [...] ou les situations de la vie courante.
2	1.4 Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant [...] [ou y réfléchir].
2	1.5 [En classe] Amener les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.
2	1.7 Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et les diversifier.
3	1.1 Démontrer une compréhension approfondie des contenus du Programme de formation de l'école québécoise [...]
3	1.3 [Envisager des stratégies pour] Susciter chez les élèves l'esprit critique [...]
3	1.4 Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant qui met la culture en valeur.
3	1.6 Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.
Compétence 2 : Maîtriser la langue d'enseignement.	
Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.	
1	2.1 Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.
1	2.3 Employer un registre approprié dans ses interventions auprès des élèves, des parents et de ses pairs.
1	2.6 [...] [découvrir et] valoriser la langue maternelle des élèves.
1	2.8 Communiquer de façon claire, précise et constructive [...]
2	2.2 Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.
2	2.5 Recourir aux différents modes d'expression de la langue (visuel, spatial, sonore et gestuel) pour soutenir le développement des compétences langagières des élèves.
2	2.7 Vérifier la qualité de la langue des élèves, leur offrir une rétroaction fréquente [...]
3	2.4 Intégrer dans la planification, dans la planification de son enseignement, des outils visant à promouvoir la langue d'enseignement comme objet de culture.
3	2.7 Vérifier la qualité de la langue des élèves, leur offrir une rétroaction fréquente et les amener à se corriger et les amener à se corriger [...]
3	2.8 Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages.

CHAMP 1. AU CŒUR DU TRAVAIL FAIT AVEC ET POUR LES ÉLÈVES

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage.	
Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	
1	3.1 [Connaître comment] Élaborer des situations d'enseignement et d'apprentissage [...] [et questionner les enseignants sur leur] planification des apprentissages à court, moyen et long terme.

1	3.2 Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels [...]
1	3.4 [Explorer] l'hétérogénéité du groupe [...] : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.
2	3.1 Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage [...] à court [et] à moyen [...] terme.
2	3.2 Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.
2	3.3 Vérifier la cohérence entre les intentions, les [activités] d'apprentissage [...]
2	3.4 Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe dans le choix du matériel et la préparation des situations d'enseignement et d'apprentissage : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap ; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.
2	3.5 Prévoir des activités de préparation, d'intégration [...]
2	3.6 Appuyer le choix de ses stratégies sur [des références universitaires] en matière de didactique et de pédagogie.
2	3.7 Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents [...]
2	3.8 Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
2	3.9 Prévoir le temps nécessaire à chaque étape [...]
3	3.1 Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études [...] à court [et] à moyen [...] terme.
3	3.3 Vérifier la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage et les modalités d'évaluation planifiées.
3	3.5 Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.
3	3.9 Prévoir le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.
3	3.10 Tenir compte, dans sa planification, des activités qui peuvent se dérouler en même temps que l'enseignement en classe (soutien linguistique, orthopédagogie, etc.).
Compétence 4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage.	
Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.	
1	4.1 [Comprendre le rôle et l'importance] de l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées [...] [et en observer l'usage par l'enseignant en classe et le questionner à ce propos]
1	4.2 [Comprendre le rôle des] préconceptions des élèves [dans le processus d'apprentissage, en connaître dans sa discipline enseignée et questionner l'enseignant à leur égard]
2	4.1 Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations [...]
2	4.2 Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.
2	4.3 Mettre en place diverses [...] stratégies ainsi que des tâches stimulantes [...] afin de susciter un engagement actif [...]
2	4.4 Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continue de la compréhension [...]
2	4.5 Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer [...]
2	4.6 Proposer des occasions de retour réflexif [...]
3	4.1 Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.

3	4.3 Mettre en place diverses [...] stratégies variées afin de susciter et maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche [...]
3	4.4 Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continue de la compréhension des concepts, des connaissances, des stratégies ou des règles en jeu
3	4.5 Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer [...] et du niveau de réussite des élèves.
3	4.6 Proposer des occasions de retour réflexif pour favoriser chez les élèves la capacité de faire la synthèse des apprentissages effectués.
Compétence 5 : Évaluer les apprentissages.	
Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.	
1	5.4 Repérer les forces ainsi que les défis des élèves [...]
1	5.8 Connaître [...] les balises ministérielles en matière d'évaluation.
1	5.9 Connaître les attentes [...] les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation et de communication des résultats de celles-ci.
2	5.1 [...] choisir des instruments ou modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études [...]
2	5.2 Utiliser des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.
2	5.3 [...] choisir des outils d'évaluation signifiants pour les élèves.
2	5.4 Repérer les forces ainsi que les défis des élèves et prévoir des interventions appropriées qui favoriseront leurs apprentissages.
2	5.5 Utiliser l'information récoltée [de façon formative] [...] pour avoir une vue d'ensemble de son groupe-classe [...]
2	5.6 Donner des rétroactions fréquentes et constructives [...]
3	5.1 Concevoir ou choisir des instruments ou des modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.
3	5.3 Concevoir ou choisir des outils d'évaluation signifiants pour les élèves.
3	5.6 Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression .
3	5.7 Prévoir des modalités d'évaluation variées pour offrir à tous les élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués.
3	5.8 Connaître et respecter les balises ministérielles en matière d'évaluation.
3	5.9 Connaître et respecter les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation de de communication des résultats de celle-ci.
Compétence 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe.	
Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.	
1	6.1 Construire des relations positives [...] avec les élèves [...]
1	6.5 Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension [...]
1	6.8 Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect , notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.
2	6.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves [...]
2	6.2 Instaurer [...] un climat de classe respectueux et sécurisant [...]
2	6.4 [...] mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles .
2	6.6 Veiller à une gestion efficace du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.
2	6.7 Gérer l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
2	6.9 Consigner les faits relatifs aux comportements inappropriés [...]
3	6.3 Aider les élèves à [...] gérer leurs comportements adéquatement [...]
3	6.4 Choisir et mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles.
3	6.5 Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier .

3	6.9 Consigner les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assurer le suivi .
Compétence 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves.	
Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.	
1	7.2 [Explorer] les ressources disponibles [à l'école] pour répondre à des besoins [...] en matière d'apprentissage.
1	7.7 [Connaître] les modalités de demande de services [...].
1	7.8 [Connaître] les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage [...]
2	7.2 Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.
2	7.3 Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques [...]
2	7.5 Favoriser , au sein du groupe-classe, des stratégies d'entraide [...]
2	7.6 Consulter des personnes-ressources [...] en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves [...]
2	7.8 Mettre en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage, en collaboration avec [l'enseignant associé] [...]
3	7.1 Moduler [...] le soutien offert aux élèves en fonction de leurs besoins, de leurs défis et de leurs capacités.
3	7.3 Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentissage.
3	7.4 Appliquer des mesures de flexibilité, d'adaptation ou de modification aux besoins particuliers des élèves en fonction d'objectifs préétablis.
3	7.6 Consulter des personnes-ressources, les parents ou la documentation pertinente en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves, et en tenir compte dans son enseignement.
3	7.7 Appliquer les modalités de demande de services pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des signes de déficience ou de handicap.
3	7.8 Mettre en œuvre les plans d'intervention [...]
Compétence 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre.	
Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	
1	8.1 Construire des relations positives avec les élèves [...]
1	8.6 Susciter [...] la curiosité pour la discipline enseignée [...]
2	8.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves [...]
2	8.2 Développer chez les élèves [...] la capacité à se faire confiance dans leur apprentissage
2	8.3 Développer chez les élèves la persévérance dans l'apprentissage par un soutien axé sur leurs efforts et leurs progrès.
2	8.4 Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage [...]
2	8.5 Intégrer [...] des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.
2	8.6 Susciter l'intérêt et la curiosité pour la discipline enseignée [...]
2	8.8 Favoriser [...] la participation et l'entraide chez les élèves.
3	8.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage .
3	8.4 Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie .
3	8.5 Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.
3	8.7 Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.
3	8.8. Favoriser le travail collaboratif, les échanges , la participation et l'entraide chez les élèves.

CHAMP 2. PROFESSIONNALISME COLLABORATIF

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 9 : S’impliquer activement au sein de l’équipe-école. Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	
1	9.2 [Connaître les documents et processus d’élaboration] [...] des politiques , des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l’école.
1	9.3 [Connaître les documents et processus d’élaboration] [...] du projet éducatif de l’école.
1	9.4 [Connaître] les responsabilités inscrites dans les dispositions de [la] convention collective [des enseignantes de l’école].
2	9.1 Collaborer [...] au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l’école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable.
2	9.2 [Appliquer et faire respecter les] [...] règlements [...] de l’école.
2	9.3 [Participer, si invité, aux activités liées au] [...] projet éducatif de l’école.
2	9.5 Travailler de concert avec les membres de l’équipe-école à valoriser , en toutes circonstances les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires .
2	9.8 Participer [...] à la mise en œuvre [...] des plans d’intervention ou des plans d’aide à l’apprentissage [en collaboration avec l’enseignant associé] .
3	9.4 Assumer les responsabilités inscrites dans les dispositions de [la] convention collective.
3	9.6 Travailler avec l’équipe enseignante, le cas échéant, [...] à l’ évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d’évaluation des apprentissages en vigueur à l’école.
3	9.7 Participer [...] à la mise en œuvre de mesures fondées sur les besoins de groupes minorisés ou en difficulté à l’école, le cas échéant.
3	9.8 Participer [...] à la mise en œuvre [...] des plans d’intervention ou des plans d’aide à l’apprentissage.
Compétence 10 : Collaborer avec la famille et la partenaire de la communauté. Solliciter l’engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l’école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l’école et sa communauté.	
1	10.1 [Connaître le profil des familles des élèves de l’école] et les partenaires de la communauté.
1	10.5 [Connaître la collaboration] avec tout partenaire susceptible d’enrichir l’apprentissage et l’éducation des élèves.
1	10.6 [Analyser] les intentions éducatives poursuivies par les activités proposées par des partenaires respectent le Programme de formation de l’école québécoise [...].
2	10.1 [Connaître les façons d’] établir des relations constructives avec la famille [...]
2	10.2 Entretenir une communication de qualité avec la famille [...]
2	10.3 [Connaître les façons de] Communiquer à la famille ses attentes [...]
2	10.4 [Connaître] des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l’enfant ainsi qu’aux activités scolaires et parascolaires.
3	10.2 Entretien une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l’enfant.
3	10.5 Saisir les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d’enrichir l’apprentissage et l’éducation des élèves.

CHAMP 3. PROFESSIONNALISME ENSEIGNANT.

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 11 : S’engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession. Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d’une culture professionnelle commune fondée sur l’entraide et la coopération.	
1	11.1 Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d’amélioration continue .
1	11.2 Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer [...] ses compétences professionnelles à l’aide des ressources appropriées.
1	11.4 Lire, analyser [...] des ouvrages spécialisés .

1	11.6 [S’informer au sujet des] activités de recherche et de formation au sein de son école.
1	11.8 [S’informer au sujet] de projets et d’expériences [...] des enseignants et de leurs élèves.
2	11.3 Participer [si invité] [...] à des activités de formation [offertes à l’école] [...]
2	11.5 Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique [...]
2	11.7 Développer une culture collaborative avec ses pairs [de la formation initiale] [...]
2	11.8 [S’informer au sujet] de projets et d’expériences [...] des enseignants et de leurs élèves
2	11.9 Soutenir [...] ses pairs [de la formation initiale] dans leur développement professionnel [...]
3	11.5 Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d’enseignante ou d’enseignant
3	11.7 Développer une culture collaborative avec ses pairs [à l’école] [...]

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Stages	COMPÉTENCES / DIMENSIONS
Compétence 12 : Mobiliser le numérique.	
Utiliser le numérique afin d’en faire bénéficier les élèves ainsi que l’ensemble des actrices et acteurs éducatifs.	
1	12.1 Agir en citoyen éthique à l’ère du numérique.
1	12.2 Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.
1	12.4 Développer et mobiliser sa culture informationnelle.
1	12.5 Collaborer à l’ère du numérique.
1	12.6 Communiquer à l’ère du numérique.
1	12.9 Adopter une perspective de développement personnel [...] avec le numérique [...]
1	12.11 Développer sa pensée critique à l’égard du numérique.
2	12.3 Exploiter le potentiel numérique pour l’apprentissage.
2	12.7 Produire du contenu à l’ère du numérique.
2	12.8 Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d’inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés
3	12.10 Résoudre une variété de problèmes avec le numérique.
3	12.12 Innover et faire preuve de créativité avec le numérique
Compétence 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession.	
Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d’établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l’équipe-école et la communauté élargie.	
1	13.1 Agir et se comporter de manière respectueuse envers l’école et ce qu’elle représente.
1	13.2 [Connaître] [...] les valeurs de l’école et de la société québécoises .
1	13.5 [...] protéger la confidentialité de l’information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.
1	13.6 [Connaître et] Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.
2	13.3 Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l’enseignement [...]
2	13.4 Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l’exercice de ses [...] responsabilités professionnelles
2	13.8 Adopter des pratiques et attitudes [...] inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves [...]
3	13.3 Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l’enseignement afin d’ agir avec intégrité dans l’exercice de ses fonctions
3	13.5 Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l’information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.
3	13.7 [Prendre conscience des] [...] pratiques et [...] attitudes [...] qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d’exclusion et de discrimination .

L’ensemble des compétences et des dimensions se retrouvent dans le [Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante \(MEQ, 2020\)](#).



MODALITÉS POUR LES RENCONTRES D'ACCUEIL

PISTES POUR LES RENCONTRES D'ACCUEIL (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge progressive) x	
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé.	
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
5. Dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).	
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
8. Visiter l'école. Rencontrer les membres du personnel.	
9. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
10. Établir un lien avec les enseignants avec qui le stagiaire aura probablement à coopérer (du même niveau) ou qu'il ira observer dans leur classe.	
11. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école. Identifier les journées pédagogiques ou de formation, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers survenant à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son superviseur dès le premier séminaire.	
12. Établir un calendrier de ses prises en charge graduelles et les contenus abordés (thématique, projet, etc.)	
13. Si possible, prendre connaissance de la planification globale de l'enseignant associé.	
14. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections	



GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE

Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Au moins une fois par semaine, plus fréquemment au début, l'enseignant utilise une grille de suivi hebdomadaire, le modèle à la page suivante ou une grille équivalente de son choix. Son utilisation vise à centrer l'observation et la rétroaction sur un ou quelques aspects d'une situation d'apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte de la rétroaction par l'étudiant. Cet accompagnement peut se faire en trois étapes.

- 1) Après un échange sur l'expérience de la semaine, identifier un ou deux points qui posent un problème ou que le stagiaire souhaite améliorer. Discuter ce choix.
- 2) Réaliser une observation systématique sur ces points pendant une activité assumée par le stagiaire. Noter précisément les comportements du stagiaire et ceux des élèves.
- 3) Faire un retour (de 15 à 30 minutes) sur l'observation portant essentiellement sur les points retenus. Le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignant lui donne de la rétroaction. Dans la perspective d'une prochaine intervention, le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et enseignant décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique et d'un moment pour la prochaine observation.

À noter que pour les stagiaires en situation d'emploi, ce suivi hebdomadaire est également effectué par l'enseignant associé.

- * À envoyer au moins trois grilles au superviseur, par courrier électronique.

GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE (une copie Word de ce fichier vous sera fourni par votre stagiaire)

Date	
Rencontre pré-observation	
Objet d'observation ²	
Observation (notes prises pendant le déroulement de l'activité)	
Rencontre post-observation	
Principaux points mentionnés par l'étudiant	
Principaux points mentionnés par l'enseignant, ses suggestions	
Recommandations	
Moyens retenus pour l'amélioration de la pratique de l'habileté ciblée :	
Signature de l'enseignant	
Signature de l'étudiant	

² L'objet d'observation est défini avec l'étudiant à partir d'échanges sur ses difficultés, ses préoccupations et les besoins des élèves. À présenter au superviseur lors de ses visites à l'école.



Agir de façon éthique et responsable

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,³ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2020)⁴. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (exemples : code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.⁵
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

³ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825 * R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

⁴ Voir la compétence 13 «Agir en accord avec les principes éthiques de la profession» dans le [Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante](#)

⁵ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques : des traces indélébiles⁶

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁷

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle⁸.

⁶ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁷ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf (dimension 1)

⁸ St-Vincent, L.-A. (dir.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Presses de l'Université du Québec.